

## **Assurer la réussite économique du Canada à l'aide des technologies de l'information et des communications**

Le gouvernement fédéral doit faire davantage pour encourager l'adoption des technologies de l'information et des communications (TIC) au Canada. De nombreux pays ont reconnu que les investissements dans les affaires électroniques et les TIC stimulent la productivité et la croissance dans l'ensemble de l'économie et le Canada ne peut plus se permettre de tirer de l'arrière par rapport au reste du monde. Dans l'économie mondiale, on est meneur ou perdant.

En 2006, le Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications nommé par le fédéral a noté dans son rapport que le gouvernement devrait élaborer une stratégie nationale sur les TIC qui renforcerait l'adoption des TIC par les entreprises, particulièrement les petites et moyennes entreprises (PME) du Canada. À la lumière de la situation économique actuelle, le gouvernement se doit d'affecter des ressources à des investissements en TIC pour éperonner la relance économique. Le budget fédéral de 2009 octroie 225 millions de dollars sur trois ans à l'Internet à très large bande, mais il reste encore beaucoup à faire. S'il élaborait une stratégie solide, le gouvernement fournirait aux entreprises et aux Canadiens les outils dont ils ont besoin pour stimuler la croissance, l'innovation et l'emploi dans l'économie numérique.

Les États-Unis, l'Australie et le Danemark continuent d'investir d'importantes sommes dans les TIC et les réseaux d'affaires électroniques. Par exemple, ayant constaté qu'il faut augmenter l'investissement dans les TIC, l'Australie a nommé un ministre de la large bande, des communications et de l'économie numérique. Pour sa part, le gouvernement du Danemark a établi le département des sciences, de la technologie et de l'innovation et il produit un bulletin de notes annuel sur l'adoption des TIC.

En animant une conférence sur l'avenir de l'économie numérique en juin 2009, le gouvernement fédéral a indiqué qu'il veut examiner les avantages des TIC et le rôle que le gouvernement peut jouer à cet égard. Mais les milieux d'affaires du Canada, particulièrement les PME, ont besoin d'aide pour se positionner de manière à prospérer dans l'économie numérique.

### **Innovation et technologie au Canada**

L'écart de productivité entre le Canada et les États-Unis se creuse. Pour que les Canadiens continuent à jouir d'une excellente qualité de vie et d'un niveau de vie élevé, nous devons améliorer notre productivité et notre compétitivité en innovant. Le Conference Board du Canada a mentionné que l'innovation est la capacité de transformer le savoir en biens et services nouveaux et améliorés et que le rendement du Canada en matière d'innovation au cours des trois dernières décennies a constamment mérité un D. Ce n'est pas suffisant.

Au congrès annuel 2008 de la Chambre de commerce du Canada, James Milway, directeur général du Martin Prosperity Institute, a déclaré que le Canada tire de l'arrière par rapport aux autres pays du G7 sur le plan de la productivité. M. Milway a également mentionné que les entreprises canadiennes doivent se globaliser pour réussir.

M. Milway a suggéré que dans le cadre d'un programme axé sur la prospérité et la productivité, le Canada doit :

Focaliser le capital de risque sur la qualité et non sur la quantité

Continuer d'élargir la politique d'innovation pour inclure le renforcement des capacités de gestion

Continuer de réduire les obstacles à l'investissement et au commerce.

### **Le Canada peut devenir un meneur mondial de l'innovation et des TIC**

Le Canada est un meneur mondial dans de nombreux secteurs, notamment énergie, ressources naturelles et services financiers. Bien que l'Internet à très large bande soit largement disponible au pays, nous tirons de l'arrière à l'échelle internationale en négligeant d'assurer que notre infrastructure numérique est de classe mondiale. Par conséquent, nous risquons de ne pouvoir attirer et retenir les emplois dans l'économie du savoir. L'infrastructure des TIC est devenue un pilier au 21<sup>e</sup> siècle et l'on doit lui accorder la même importance qu'à l'infrastructure traditionnelle. Le monde commence à se focaliser de plus en plus sur l'économie du savoir et nous ne devons pas être laissés pour compte.

À défaut d'investir et de s'engager dans les TIC et de protéger les droits de propriété intellectuelle, le Canada limitera sa productivité et les autres pays continueront d'être une destination plus attrayante que nous pour l'investissement intérieur et international. Le Canada doit redevenir un meneur mondial de l'innovation et investir immédiatement dans notre croissance économique future.

### **Recommandations**

Que le gouvernement fédéral :

1. Mise sur sa stratégie sur les sciences et la technologie en travaillant avec les entreprises et le milieu universitaire pour lancer et réaliser une stratégie nationale sur les TIC. Cette stratégie devrait viser à accélérer le leadership économique du Canada au 21<sup>e</sup> siècle en investissant dans l'infrastructure et les compétences requises et assurer la mise en place de l'environnement politique approprié.
2. Accélère les investissements dans les réseaux de la prochaine génération en modifiant les politiques fiscales pour stimuler les investissements sur une base géographiquement et technologiquement neutre; élimine les désincitations réglementaires aux investissements de capitaux; et offre plus de services gouvernementaux par voie électronique.
3. Mette en valeur une culture d'excellence et encourage activement les jeunes à s'intéresser aux TIC et aux possibilités d'entrepreneuriat en technologies innovatrices. Continue de renforcer les compétences nécessaires à la réussite future dans l'économie numérique.
4. S'associe davantage au secteur privé pour accélérer l'adoption des affaires électroniques parmi les PME, particulièrement étant donné le taux de croissance de ce secteur. Établisse un climat d'investissement plus favorable qui encourage l'investissement étranger et intérieur dans le secteur canadien des affaires électroniques, la transformation des affaires électroniques et la création de nouvelles entreprises d'affaires électroniques.

